



Est ce que j ai le droit d avoir la nationalité pour mes enfants

Par **samira134**, le **25/03/2011** à **19:50**

Bonjour,
mes enfants sont mineurs 17 et 12 ans . ils vivent avec moi et leur maman à l algerie . mais ne sont pas mentionnés sur ma déclaration parcontre mon acte de mariage est enregistré en france .